

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2016

L'an deux mille seize le 14 décembre 2016 à 19 heures, le conseil Municipal de la commune de LE BURGAUD dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Laurent ZANETTI, maire.

**Date de convocation** : 9 Décembre 2016.

**Présents** : Nadine Amat - Olivia Bé - Nathalie Palmero - Sabrina Rouault - Faustina Vergé -Gauthier Foucart - Julien Majorel - Jérôme Meillère - Olivier Santalucia - Laurent Zanetti

**Procurations** : Valérie François-Milhorat à Sabrina Rouault ; Simon Potié à Laurent Zanetti

**Absents** : Elodie Dardenne -Didier Dumont

**Secrétaire de séance**: Faustina Vergé

**Début de la séance** : 19h00

Le compte-rendu du conseil municipal du 02/11/2016 est voté à l'unanimité.

### **1-Signature convention partenariat traiteur salle des fêtes :**

Une convention devrait être signée avec un traiteur dans les mois à venir. 3 traiteurs ont déjà été contactés. Objectif : multiplier le nombre de locations de la salle des fêtes. Les clients faisant appel à ce traiteur pourront bénéficier de tarifs préférentiels pour la location de la salle. Un cahier des charges sera établi avec une mise à disposition de tout le matériel présent dans la salle des fêtes. Ce dossier est actuellement en réflexion.

### **2-Mise en place de brassards fluo pour les enfants scolarisés:**

Les enfants scolarisés à l'école du Burgaud, les collégiens, les lycéens qui se déplacent à pied dans le village pourront en bénéficier. Un devis a été établi : 1,34 euros HT pour 250 unités. Ces brassards seront à retirer en mairie. Il serait intéressant de se renseigner auprès de l'assurance de la mairie pour les obtenir gratuitement.

### **3-Dissolution de l'association Tennis du Burgaud :**

Aucun membre du bureau ne souhaitant se présenter à nouveau, l'association a été dissoute. Elle fait don de 2355 euros en procédant à un partage équitable auprès de 3 associations du village : « Le Grenier aux idées », « Les amis de l'église St Jean Baptiste » et « Ribamb'elle ». La municipalité réfléchit à la mise en place d'un nouveau fonctionnement pour l'utilisation du court de tennis dès janvier 2017.

### **4-Modification de l'intitulé « Association Eglise et patrimoine ».**

Un changement d'intitulé a été demandé pour l'obtention d'une subvention s'élevant à 400 euros. Il s'agit de remplacer « Association Eglise et patrimoine » par « Les Amis de l'Eglise St-Jean-Baptiste ».

**Cette modification est adoptée à l'unanimité.**

### **5-Débat sur les tarifs de la salle des fêtes et l'ancienne salle de la pétanque :**

°Salle des fêtes :

Proposition de nouveaux tarifs. Ils ne pourront rentrer en vigueur qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018. La location passerait de 600 à 500 euros pour les personnes extérieures au village, de 160 à 180 euros pour les Burgaudains, et de 180 euros à 200 euros pour les associations extérieures au village (caution de dépôt de garantie de 2000€ maintenue + charges électriques en sus (soit Hiver : H.P 0.14€/KW et H.C 0.09€/KW pour l'été HP 0.04€/KW et H.C 0.03€/KW) ; et gratuité pour les associations de Le Burgaud. Un chèque de caution « ménage » d'une somme de 80€ sera demandé aux associations du Burgaud lors de l'utilisation de celle-ci. Seule cette modification pourra rentrer en vigueur au 1<sup>er</sup> Janvier 2017.

**Ces propositions sont votées à l'unanimité.**

° Ancienne salle de la pétanque :

Proposition d'un tarif unique. La location serait de 60 euros au lieu de 50 euros + caution de 1000€. Gratuité pour les associations du Burgaud. Pas de caution ménage pour cette salle ni charges électriques ; le ménage doit être assuré par les personnes qui louent la salle et vérifié par la mairie.

**Cette proposition est adoptée à l'unanimité.**

#### **6-Délibération relative à l'assiette des coupes de bois :**

Le marquage doit être effectué prochainement par l'O.N.F. sur la parcelle n°8 de la forêt du Burgaud.

**Cette proposition est adoptée à l'unanimité.**

#### **7-Renouvellement du CAE-CUI de Carole Gomez.**

Il aura lieu au 1<sup>er</sup> février 2017 pour une durée de 1 an. Pôle Emploi ayant accepté le renouvellement.

**Cette proposition est adoptée à l'unanimité.**

#### **8-DM N°2 Restauration du Maître-autel de l'église :**

Afin de permettre le paiement complet de la restauration du maître autel de l'église la DM suivante a été effectuée :

- 1000€ ont été pris sur le chapitre dépenses imprévues, article D020 du budget d'investissement
- 100€ ont été pris sur le mobilier, article D2184

Le montant total à régler est de 7 020€ L'autre partie de la somme due était déjà prévue sur le budget initial 2016

**Cette modification est adoptée à l'unanimité.**

#### **9-Vote des délégués au syndicat des eaux :**

Jérôme Meillière et Olivier Santalucia étant déjà délégués auparavant, ils présentent à nouveau leur candidature.

**Elles sont votées à l'unanimité.**

#### **10-Site internet :**

Le site internet du Burgaud finalisé a été présenté : il sera opérationnel dès le mois de janvier 2017.

**Fin de séance :** 21h00.